



## Rapport des juges principaux

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Rideau Carleton	Ottawa		
<b>Date</b>	Jeudi 3 octobre 2019	<b>Heure de départ</b>	18h30	
<b>Conditions météorologiques</b>	Course 1 à 6 : Couvert (Temp. : 6 °C) Course 7 à 10 : Faible pluie (Temp. : 6 °C)			
<b>État de la piste</b>	Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)			
<b>Nombre de courses</b>	10	<b>Courses de qualification</b>	<b>Inscriptions totales</b>	80/98
<b>Pari mutuel</b>	\$107,514			
Contact   Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant

<b>Juge principal</b>	<b>Juge associé</b>	<b>Juge associé</b>
Weber Michael	Coles Sharla	Frenette Ben

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

#### Bureau :

- Aucun examen ou autres problèmes ce soir.

#### Courses :

- Le #4, "POCKETFULLOFDREAMS", a eu de l'équipement brisé (perte d'un fer), après le départ, et a terminé la course avec de l'équipement brisé. Rien à signaler.
- Rien à signaler.
- Rien à signaler.
- Le #1, "MACHAPELO", a eu de l'équipement brisé (perte d'un fer), après le départ, et a terminé la course avec de l'équipement brisé. Rien à signaler.
- Le #3, "KEYSTONE CHRISTA", est arrivé distancé et se qualifie pour la performance (l'entraîneur en a été averti). Rien à signaler.
- Rien à signaler.
- Rien à signaler.
- À cause d'une difficulté technique évidente avec le tableau d'affichage électronique,

l'ordre correct à l'arrivée (4-1-5-6), qui avait été initialement montré par les télés, avait été modifié (pour 4-1-5-2). Cet incorrect ordre à l'arrivée s'affichait désormais sur les télés, sans pouvoir être changé pour quelques minutes entières. Une annonce officielle a été faite pour signaler l'erreur d'affichage. Une fois que l'ordre correct à l'arrivée a été rétabli, la course a été rendue officielle. Les responsables des mutuels investigueront la cause de l'incident. Rien à signaler.

9. L'entraîneur du #6, "STONEBRIDGE FOCUS", (Robert Bernicky), a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle 9.11 de la CAJO (stipulant que tout cheval ayant fait l'objet d'une demande d'échantillon officiel par les juges doit être directement amené, et ce, sans délai, à l'écurie de rétention par la ou les personnes responsables des soins et du contrôle dudit cheval. Le non-respect cette exigence constitue une infraction aux règles et les personnes ou le cheval peuvent faire l'objet d'une suspension jusqu'à ce que les juges ait pris en compte et réglé la question.) Il reçoit une sanction pécuniaire de \$200 (SB 50974). Rien à signaler.
10. Nouvel alcootest pour les meneurs de cette course. Reprise du départ à cause de l'équipement brisé (support de tête) du #2, "MACHIN A TRICK". Le #7, "DRAGON TEETH", est arrivé distancé et devra se qualifier pour la performance (l'entraîneur en a été averti). Rien à signaler.

#### **Réclamations :**

- Course 6 – Le #9, "UNDERCOVER BRO", (1 réclamation) pour \$10,000, par Gerard Vaillancourt (G. Vaillancourt entraîneur).
- Course 7 – Le #5, "KINDA LIKE HER", (2 réclamations) pour \$8,750, par Ecuries Guy Gagnon (G. Gagnon entraîneur).
- Course 9 –Le #7, "XELENE BAYAMA", (1 réclamation) pour \$12,500, par 9096-9205 Quebec (Stephane Pouliot entraîneur).